

a engagées dans cette Loi qu'il a prêchée dans  
plus de vingt Villes ou Cités. Je donne avis  
qu'on a pris aussi Tan-fan-tlico ( nom du P.  
Tristan d'Athémis ) lequel vint demeurer au  
même endroit la 9<sup>me</sup> année Kien-long, &  
a prêché aussi cette même Loi dans huit Villes  
ou Cités. Conformément aux Loix de l'Em-  
pire, ces deux Européens doivent être étran-  
glés. »

La seconde Lettre est du P. Vivier, Mission-  
naire dans l'Amérique Septentrionale. On y  
trouve des détails intéressans sur les différentes  
contrées de la Louisiane, depuis la Nouvelle-  
Orléans jusques aux Illinois, sur les fleuves qui  
l'arrosent, sur la position & les forces des diver-  
ses Nations Sauvages qui l'habitent, sur les  
productions de toute espèce dont abonde cet im-  
mense pays. Il y a long-tems qu'on dit que la  
Louisiane, bien cultivée, pourroit animer pres-  
que toutes les branches de notre Commerce. Le  
P. Vivier est tout à fait dans ce sentiment :  
« Le terroir, dit-il, en est fort bon; presque  
toutes espèces de légumes y viennent assez bien;  
on y a de magnifiques orangers; on y recueille  
de l'indigo; du maïs en abondance, du ris,  
des patates, du coron, du tabac; la vigne y  
pourroit réussir; du moins j'y ai vu de bon  
muscat. Le climat est trop chaud pour le fro-  
ment; mais le bled Sarrasin, le millet, l'a-  
voine y réussissent parfaitement. On élève,  
dans le pays, toute espèce de volailles, &c.  
Le pays, dit ailleurs le P. Vivier, produit  
trois fois plus de vivres qu'il n'en peut con-  
sommer. Nulle part la chasse n'est plus abon-  
dante: depuis la mi-<sup>Octobre</sup> jusqu'à la fin  
de Mars, on ne vit presque que de gibier,  
sur-tout »